

Partage et vie
des territoires



Fédération Départementale des Chasseurs
de la Saône-et-Loire



J'♥ LANATURE PROPRE

en Saône-et-Loire

Le samedi 4 mars 2023

Ensemble, protégeons nos paysages

Chasseurs et pêcheurs de Saône-et-Loire s'associent depuis de nombreuses années pour nettoyer la nature. C'est encore le cas en 2023 en relayant l'opération nationale « **J'aime la nature propre** ». Cette dernière vise à mobiliser le réseau associatif pour organiser des sites de collecte de déchets sur tout le territoire national et à rassembler un maximum de personnes, lors d'une matinée, pour nettoyer la nature. Elle permet d'œuvrer sur les berges des fleuves et rivières comme historiquement depuis 1995 en Saône-et-Loire mais également d'agir dans les terres. La date retenue en Saône et Loire, le 1^{er} samedi de mars, n'est pas choisie au hasard. Elle correspond en effet à l'époque de l'année où la végétation est la plus basse, où la reproduction des oiseaux n'a pas commencé et où les activités de chasse et de pêche sont réduites.

Une initiative locale devenue d'envergure nationale

Créée en 2010 par les chasseurs sur le fleuve Loire afin de protéger leur environnement, l'opération « **J'aime la Loire Propre** » invitait le grand public à les rejoindre dans leur effort de nettoyage des berges du fleuve. Avec les années, ceci est devenu un événement de plus grande ampleur avec « **Fleuves et rivières propres** » permettant de développer des opérations sur d'autres cours d'eau sous la houlette de la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage et ce jusqu'en 2022. De nombreux bénévoles, particuliers, riverains, randonneurs, amoureux de ces fleuves et rivières participent aux côtés des chasseurs et des pêcheurs à cette action de collecte de déchets.

2021 est l'année de mise en place du dispositif national « **J'aime la nature propre** » coordonné par la Fédération nationale des chasseurs. Il permet de continuer à organiser des sites de collectes sur les fleuves et rivières de notre beau territoire national mais aussi de soutenir et de développer d'autres initiatives de nettoyage de la nature dans des bois, le long des chemins de randonnées... partout où des dépôts sauvages de déchets peuvent être malheureusement constatés.

Toutes les personnes sensibles à la nature, à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution sont invitées à participer pendant une matinée à cette expérience utile, conviviale et fondamentale en faveur des territoires concernés, des paysages et de la nature.

Ce projet en faveur des habitats et de la biodiversité est soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité (OFB) via le fonds biodiversité abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'Etat.



Fédération Nationale des Chasseurs



J'♥LANATUREPROPRE

Un développement en Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, l'association locale de pêche « La Gaule Digoinaise » a débuté dès 1995 le nettoyage des bords de la Loire. Tout naturellement, elle et d'autres associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales ont participé dès 2011 à l'opération « J'aime la Loire Propre » développée pour notre département par l'Association départementale des chasseurs du gibier d'eau et la Fédération des chasseurs. Depuis 2018, la Fédération départementale de pêche, les associations de pêcheurs amateurs aux engins et filets et de pêcheurs professionnels en eau douce ont rejoint les partenaires historiques. Depuis 2019, l'opération s'est développée sur d'autres cours d'eau du département : l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Saône et la Seille. A partir de 2021, une autre évolution a été de mettre en place des sites de collecte de déchets « terrestres ».

La dernière édition de « J'aime la nature propre » en Saône-et-Loire du 5 mars 2022

18 sites de collecte ont été organisés sur le département : 14 étaient répartis sur les berges de l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Loire, la Saône et la Seille. Les 4 autres sites plus terrestres étaient sur les communes d'Epervans, Saint Bonnet de Vieille Vigne, Sassangy et Tramayes. Pour 4 sites (Epervans, Fleurville, Saint Bonnet de Vieille Vigne et Sassangy), il s'agissait d'une première édition.

Cette édition 2022 a eu un beau succès avec une forte mobilisation des pêcheurs, des chasseurs, de nombreuses familles, de jeunes et des riverains pour la collecte des déchets. Les responsables de sites ont accueilli **632 bénévoles**. 58 % des bénévoles sont domiciliés sur la commune de collecte des déchets. Toutes les tranches d'âge sont représentées et 30 % sont des femmes. Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour rendre la nature plus agréable en la débarrassant de **81,5 m³** de débris déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement ou par les crues.

Bilan par site de collecte des bénévoles présents et des déchets collectés

Localisation	Sites de rdv et sites annexes	Bénévoles	Déchets (m ³)
Berges de l'Arconce	SAINT DIDIER EN BRIONNAIS et Varenne l'Arconce	15	1
Berges de l'Arroux	GUEUGNON	28	2
	TOULON SUR ARROUX	37	1
Berges de la Bourbince	PARAY LE MONIAL	16	1
Berges de la Loire	ARTAIX, Chambilly et Iguerande	74	4
	BOURBON LANCY	36	1
	DIGOIN	67	8
	VINDECY	13	1.5
Berges de la Saône	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	63	4
	FLEURVILLE	24	4.5
	GERGY	35	8
	TOURNUS	23	3
Berges de la Seille	LOUHANS	34	11
	LA TRUCHERE, Ratenelle et Romenay	40	12
Dans les terres	EPERVANS	54	8
	SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	27	5.5
	SASSANGY	27	2
	TRAMAYES et Saint-Léger-sous-la-Bussière	19	4
Bilan de la matinée du 5 mars 2022 en Saône-et-Loire		632	81,5



« J'aime la nature propre » Le samedi 4 mars 2023 en Saône-et-Loire

La Fédération des chasseurs de la Saône-et-Loire prend part à l'opération participative de nettoyage de la nature d'envergure nationale « J'aime la nature propre » portée par la Fédération nationale des chasseurs. Pour cette nouvelle édition en Saône-et-Loire, les pêcheurs et chasseurs continuent leur partenariat en faveur de la nature et proposent 18 sites de collecte sur le département. Ils sont répartis sur les berges de l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Loire, la Saône et la Seille ainsi que dans la campagne des communes de Bosjean, Epervans, Saint Bonnet de Vieille Vigne et Sassangy. Il s'agira d'une première édition pour les sites de Bosjean et Toulon-sur-Arroux.

La collecte des déchets concerne les communes ci-dessous mais également, dans de nombreux cas, les communes environnantes.

Cette opération s'adresse à tous, adultes et enfants accompagnés d'un adulte, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cyclistes, riverains... Les bénévoles sont attendus nombreux sur ces 18 lieux de rendez-vous pour le ramassage des déchets.

Pas d'inscription préalable pour participer, il suffit de se rendre le samedi 4 mars à 8 h 30 sur un des points de collecte.

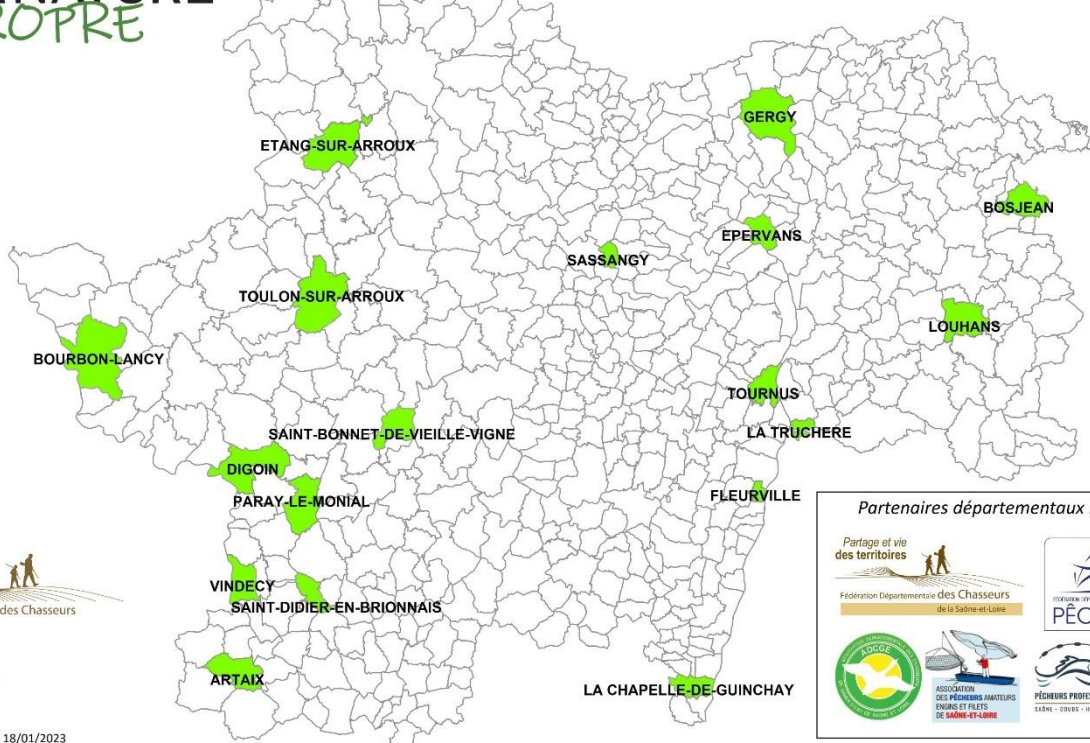
Pour une collecte des déchets en toute sécurité, des gants de protection et un gilet fluorescent à l'effigie de l'opération seront remis aux participants ainsi que des sacs. Les responsables de sites encadrent les bénévoles jusqu'au retour au point de rendez-vous prévu à 11 h 30.

La fin de matinée doit permettre de faire un bilan des déchets collectés, de sensibiliser au tri de ces derniers en fonction de leur nature et d'avoir un temps d'échange convivial entre les participants. En effet, au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, ce dispositif a également vocation à favoriser les échanges entre usagers de la nature pour mieux vivre la nature ensemble.



En Saône-et-Loire le samedi 4 mars 2023

Répartition géographique des sites de collecte de déchets



Partenaires départementaux :

- Partage et vie des territoires
- Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire
- DDG
- ASSOCIATION DES PÊCHEURS AMATEURS RIVIERES ET FLEUVES DE SAÔNE-ET-LOIRE
- PECHE
- PÊCHEURS PROFESSIONNELS SAÔNE - OUVRE - HAUT-MORNE



Source : FDC 71 - 18/01/2023
Licence IGN BD CARTO N°2008CUEF0506

Berges de l'Arconce	Saint Didier en Brionnais , Place de la salle communale, organisé par David POLETTE (AAPPMA) et René SARROCA (Association communale de chasse)
Berges de l'Arroux	Etang sur Arroux , Place du champ de foire, organisé par Olivier LEGER (AAPPMA) Toulon sur Arroux , Moulin des Roches, organisé par Gérard BOUDOT (AAPPMA) et Bernard COULON (Association communale de chasse)
Berges de la Bourbince	Paray le Monial , 47 rue Pierre Lathuilière (face au boulodrome), organisé par Emmanuel CARRIER (AAPPMA)
Berges de la Loire	Artaix , au Port (rive gauche), organisé par Jean-Yves JULIEN (ADCGE) avec accueil également à Chambilly (en face de l'église) et à Iguerande (Parking voie verte (ancienne gare)) Bourbon-Lancy , Base nautique (salle des associations), organisé par Philippe FROUX (AAPPMA) Digoin , Place de la Grève (en face le Dock 713), organisé par Christian SOUILLAT (ADCGE) Vindécy , au pont de Bonnant (chemin des Bordes), organisé par Régis BEURRIER (ADCGE)
Berges de la Saône	La Chapelle de Guinchay , au Complexe sportif, organisé par Michel TRICHARD (Association communale de chasse) et Stéphane GUY (AAPPMA) Fleurville , parking de la Gravière, organisé par Franck DESCHAMPS (Association des pêcheurs professionnels) Gergy , parking du restaurant « Guinguette l'eau à la bouche » (rue du Bac), organisé par Marc DURANDIN (Fédération de Pêche) Tournus , parking du Stade du Pas Fleury, organisé par Patrick VORILLION (AAPPMA)
Berges de la Seille	Louhans , au Port (Bâtiment Ecole de pêche), organisé par Joël CHATOT (Fédération de Pêche) La Truchère , parking de la Base nautique (Promenade du Barrage), organisé par Nicolas PERRIN (Association des pêcheurs professionnels) et Jean-Paul VOISIN (Fédération des chasseurs)
Dans les terres	Bosjean , 1 hameau Villarot (ferme de M. Goliard), organisé par Eric GOLIARD (Chasse particulière) Epervans , Maison des associations, organisé par Dominique POULLEAU (Association communale de chasse) Saint Bonnet de Vieille Vigne , parking de la salle communale, organisé par Eric GERMAIN (Chasse particulière) Sassangy , place de la Mairie, organisé par Michel BOIVIN (Association communale de chasse)

Les municipalités des communes concernées par un site pour le nettoyage de la nature ont été informées de l'opération mise en place. Les responsables de site doivent se rapprocher d'elles afin d'échanger notamment sur la gestion des déchets collectés.

La communication est déterminante pour l'organisation de ce type d'opération basée sur le volontariat. Une affiche est créée pour chaque site de collecte pour l'affichage dans les villes concernées (office de tourisme, mairies, commerces, etc.). De même, des banderoles seront disposées à des endroits stratégiques après accord des municipalités, afin de sensibiliser la population.

La presse locale et départementale est sollicitée ; elle permet de couvrir les actions de collecte des déchets aux différents points du département mais également de relayer l'opération d'envergure nationale. Nous avons pu compter, les éditions précédentes, sur une bonne couverture de l'événement et nous en profitons pour remercier les médias qui participent activement à annoncer et relater l'événement.

Structures organisatrices de « J'aime la nature propre »

Au niveau national, la Fédération nationale des chasseurs



www.chasseurdefrance.com

Contact « J'aime la nature propre » : Anthony NICOLETTA

Mail : anicoletta@chasseurdefrance.com

+ d'infos : www.jaimelanaturepropre.fr

En Saône-et-Loire, la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire



Le Moulin Gandin – 24 rue des 2 Moulins – 71260 Viré

Tél. 03.85.27.92.71 – Mail : fdc71@chasseurdefrance.com

www.chasse-nature-71.fr

Contact « J'aime la nature propre » : Peggy GAULTIER

Tél. 06.81.87.98.29 - Mail : pgaultier@chasseurdefrance.com

Partenaires départementaux et locaux



« **Les pêcheurs** » : la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de Saône-et-Loire, l'Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de la Saône, du Doubs et du Haut-Rhône ainsi que les Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales

Contact : Cédric GOUJON (Fédération de pêche) - Tél. 03.85.23.83.00 - www.peche-saone-et-loire.fr

« **Les chasseurs** » : la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire (FDC 71), l'Association départementale des chasseurs de gibier d'eau (ADCGE 71) ainsi que les chasses locales (associations ou chasses particulières)

Partenaire financier

Office français de la biodiversité

Ce projet en faveur des habitats et de la biodiversité est soutenu financièrement via le fonds biodiversité abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'Etat.

www.ofb.gouv.fr

